

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
POSTE :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . . .	20 c.
Réclames, — — — — —	30
Faits divers, — — — — —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAPLITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
26 Janvier 1876.

## Chronique générale.

Le Gaulois publie le manifeste suivant :

### COMITÉ NATIONAL CONSERVATEUR.

Messieurs,

Dans sa patriotique proclamation du 13 janvier, le maréchal Président de la République a engagé les hommes modérés de tous les partis à se serrer autour de lui pour lutter contre les doctrines antisociales et révolutionnaires.

A ce loyal appel, nous répondons loyalement : Sans répudier nos souvenirs, sans dissimuler nos aspirations, nous sommes décidés à seconder le gouvernement jusqu'à l'expiration de ses pouvoirs dans l'œuvre de préservation qu'il a courageusement entreprise.

Cette trêve est sans péril sous l'égide du vaillant soldat placé à la tête du pays. Mais le jour où la constitution pourra être légalement révisée, nous revendiquerons les droits imprescriptibles du suffrage universel et nous demanderons avec énergie que la nation, librement et directement consultée, soit appelée à se prononcer sur ses destinées.

C'est en effet, messieurs, dans un gouvernement issu de la souveraineté nationale que la France trouverait les plus sûres garanties de paix au dehors et d'ordre au dedans.

Tels sont, messieurs, les principes qui ont présidé à la formation du comité national conservateur.

Il se résume ainsi :

Obéissance à la loi,

Appui au maréchal de Mac-Mahon,

Respect des droits du pays,

Affirmation des idées de paix, d'ordre et de progrès.

Si vous vous associez à ces idées, vous voudrez bien, messieurs, nous donner votre précieux concours.

Ce manifeste est signé du président du comité, M. Mathieu Dolfus ; de MM. Béhic, Lachaud, Frédéric Lévy, vice-présidents ; de MM. A. Bartholoni, Albert Duruy, Giraudau, Pariot-Laurent, Edmond Taigny, secrétaires, et de M. Bartholoni, trésorier.

Le *Moniteur des communes*, organe officiel destiné à être affiché dans les 36,000 communes de France, a publié la circulaire de M. le duc de Broglie.

Nous lisons dans l'Agence Havas la note suivante, qui ressemble à une communication semi-officielle pour démentir un article du *Bien public* du 22 janvier :

« Le *Bien public* croit pouvoir affirmer que des escadres seront incessamment formées à Toulon, à Brest et à Cherbourg, et donne même le nom de l'officier général qui doit prendre le commandement d'une prétendue escadre du Nord.

En fait, il y a plusieurs mois que des ordres ont été donnés dans les ports de préparer les cuirassés de la réserve destinés à remplacer les bâtiments de l'escadre qui ont tous dépassé de beaucoup la limite ordinaire de la durée de service. C'est ainsi que les trois navires de la division de la Manche, envoyés en 1872 dans la Méditerranée, sont venus désarmer dans les ports de Brest et de Cherbourg auxquels ils appartiennent et où se trouvent leurs remplaçants.

Les mêmes mouvements ont lieu à Toulon pour reconstituer l'escadre de la Méditerranée, dont les cuirassés désarment successivement, et pour remplacer le *Magenta* et le *Forfait*, qui appartenaient à cette escadre, placée sous les ordres de M. le vice-amiral Roze et de M. le contre-amiral Bonie.

L'adhésion de l'Angleterre à la Note Andrassy est considérée comme un succès diplomatique par la plupart des journaux étrangers qui s'occupent des affaires d'Orient. Il semble que toutes les difficultés soient aplanies par cette entente provisoire. Reste à savoir quelle sera l'attitude des insurgés ? car là est toujours la vraie question.

La Note va être remise à la Porte qui promettra une fois de plus de donner toutes les satisfactions demandées et qui fera ce qu'elle pourra. Mais rien ne sera terminé, tant que les provinces n'accepteront pas le *modus vivendi* qu'on leur propose ; et l'expérience, nous devons le dire, leur a appris à se méfier des beaux projets de réformes éternellement promis, jamais réalisés.

En même temps que toutes les feuilles diplomatiques entonnent un hymne à la paix, l'insurrection reprend de plus belle, malgré les rigueurs de la saison. Les dépêches de ces derniers jours nous annoncent que les Turcs ont été battus, que leurs citadelles bloquées sont aux abois, et que, dans les rangs des insurgés, nul ne songe à déposer les armes.

De plus, le Monténégro déclare qu'il ne peut plus supporter la paix armée, que sa situation est mauvaise et qu'il est prêt à commencer la guerre si les troupes turques, concentrées sur ses frontières, ne sont pas éloignées.

La Serbie, de son côté, semble obéir aux mêmes passions belliqueuses. Une dépêche du 22 janvier nous apprend que la Skoupschina a adopté, par acclamation et sans discussion, selon la proposition du gouvernement, le budget de la guerre, qui s'élève à 40 millions 316,899 piastres. Le projet de mettre en accusation les anciens ministres a été repoussé, parce que l'Assemblée ne veut pas de conflits intérieurs et ne se préoccupe que des éventualités extérieures.

Il est possible que les puissances, et la Russie en particulier, fassent à l'égard de ces deux gouvernements ce qu'elles ont déjà fait il y a quelques mois, qu'elles pèsent sur

eux de toute leur influence pour empêcher la guerre. Mais le pourront-elles toujours avec succès, et leur action ne sera-t-elle pas impuissante contre l'entraînement passionné des populations ?

### LE COMMERCE DE L'ALSACE-LORRAINE.

On est toujours porté à prendre, à saisir, à annexer, quand on est le plus fort, et qu'il suffit, pour tout argument, de dire : *quia nominor Leo*. Il y a pourtant, en matière d'annexion, comme en toute opération politique, des règles de sagesse dont les puissants du monde devraient se préoccuper sérieusement. Il faudrait, avant tout, bien calculer les conséquences avantageuses ou désavantageuses de tout agrandissement de territoire, et bien s'assurer qu'en annexant on ne fait pas des annexions contre nature.

On croit généralement, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe, que les Prussiens ne se sont pas suffisamment inquiétés de ces questions, lorsque, ayant mis la main sur l'Alsace-Lorraine, ils se sont décidés à incorporer ces provinces à l'empire allemand. Ils ont fait tout d'abord aux populations une violence morale que tout le monde reconnaît à Berlin, et dont M. de Bismark lui-même ne se défend pas. Ils ont commis, en même temps, la faute de vouloir entraîner dans la sphère de leur activité un pays dont les intérêts économiques sont, comme les intérêts moraux, solidaires de la France et non de l'Allemagne.

C'est une vérité qui devient de jour en jour plus évidente. La situation géographique de l'Alsace-Lorraine en donne une première explication ; mais il en est de ce phénomène comme de tous les autres phénomènes sociaux ; il a des causes multiples que la presse allemande a cherché, maintes fois déjà, à préciser et à définir.

La *Gazette de Carlsruhe* constate encore aujourd'hui un fait d'une grande importance. « Les rapports économiques de l'Alsace-Lorraine — dit ce journal — n'ont pas acquis l'activité qu'on serait en droit de souhaiter. Le commerce avec la France prédo-

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA MAIN MALHEUREUSE.

### II. — LA STATUE.

(Suite.)

Comme Muguette allait et venait de la ferme de sa mère à la maison de dame Catherine, en toute innocence de même qu'en toute liberté, elle entra dans l'atelier pendant que Maurice travaillait monté au plus haut de son échelle.

— Mon mignon parrain, dit-elle, voici des morilles que j'ai cueillies à l'intention de votre mère ; je sais qu'elle les aime, je vais les mettre dans cette vieille assiette de faïence à laquelle vous tenez tant.

— Ne bouge pas ! répondit le sculpteur en franchissant les échelons avec l'agilité d'un gymnasiarque, ne bouge pas !

— Je vous dérange ? demanda la fillette visiblement troublée.

— Certainement, tu me déranges du Vercingétorix ; mais, d'un autre côté, tu me rends service...

— Par rapport aux morilles ?... Si vous voulez... l'assiette est là...

Avant qu'elle eût pu faire un mouvement, il la prit par l'épaule.

— Veux-tu bien rester en place, sinon tu vas me faire perdre le plus joli motif... ne dérange pas tes mains surtout... Voyons, es-tu de force à demeurer ainsi immobile un petit quart d'heure.

— Dame, si ça vous fait plaisir, mon parrain, je tâcherai.

Maurice bondit vers le baquet à la terre glaise, en posa une double poignée sur une selle et se mit à pétrir l'argile figuline avec une sorte de fièvre.

Ce que l'artiste se hâta de copier, ce n'était pas la pose naïve et charmante de Muguette, mais ce qu'elle tenait dans ses deux mains.

Pour conserver les morilles fraîches cueillies par elle pour dame Catherine, l'industrielle enfant les avait placées sur un lit de fougère à découpe fine comme une dentelle.

Ce lit de feuilles reposant dans le creux de ses mains, formait par son élégante courbure une corbeille naturelle d'une grâce imprévue.

Pour ajouter à cette heureuse fantaisie, un lézard gris privé, que Muguette promenait d'ordinaire dans le pli de son fichu de cou, avait quitté sa prison, et, de son corps souple, il entourait les feuilles d'un vert tendre.

Le sentiment artistique de Maurice, qui s'était

éveillé subitement, lui permit de rendre en moins d'un quart d'heure l'aspect des fougères et l'attitude du lézard gris.

Muguette, que l'image de Vercingétorix n'avait pas le privilège d'émouvoir beaucoup, poussa un cri d'admiration en voyant la composition de son mignon parrain.

— Quel joli pot au lait cela ferait ! dit-elle avec une flatteuse convoitise.

— C'est, ma foi, vrai ; va comme il est dit ! tu n'auras pas posé pour rien ; je te promets de terminer cette terre à ton intention ; mais par malheur, ma pauvre enfant, tu ne pourras jamais y mettre du lait ; il faudrait pour cela qu'elle fût cuite.

— Si ce n'est que cela qui vous arrête, ne vous refusez pas le plaisir de m'en faire cadeau ; cet ustensile tiendra son liquide aussi bien que le meilleur de chez nous ; je porte des œufs chez M. Jacob, à la fabrique de porcelaine des Basses-Loges, et je suis bien sûre qu'il consentira à cuire mon pot au lait à son premier grand feu.

Maurice renouvela la promesse qu'il avait faite à Muguette d'achever de modeler le joli vase dont elle lui avait par hasard fourni le motif, et la fillette s'étant débarrassée de ses morilles allait sortir de l'atelier quand son regard s'arrêta sur la grande statue.

— Avez-vous remarqué, dit-elle à l'artiste, que mon cousin le grand Nicolas, qui vient d'ordinaire

poser ici, a les jambes tant soit peu tournées en lames de serpe ? Il faudrait prendre garde à ça, mon parrain.

Le conseil donné, elle disparut en jetant au vent un éclat de rire argentin.

Étourd par la remarque de Muguette à propos du modèle qu'il employait de temps en temps, Maurice s'éloigna de son Vercingétorix pour l'examiner scrupuleusement, et tout à coup, se frappant le front, il s'écria :

— Elle a raison, cette Muguette ! voilà des jambes qui laissent à désirer. Pour mon honneur et pour celui de mon héros, il faut que je remercie le grand Nicolas.

### III. — L'ŒUVE DE MUGUETTE.

Aurèle s'était fidèlement acquitté de la commission que Muguette lui avait donnée près du brocanteur de la rue Drouot, le sieur Joseph Sème-grain.

Celui-ci fit mieux que de répondre par écrit à la lettre de sa nièce, il profita d'un voyage qu'il avait à faire eux environs de Fontainebleau, dans l'intérêt de son commerce, pour venir apporter lui-même sa réponse à Barbizon.

L'oncle de Muguette était un petit homme d'environ cinquante ans. Son extrême laideur se compliquait d'une certaine expression de finesse si singulièrement accentuée qu'elle participait à la fois

mine toujours en Alsace, et cette province ne recherche le marché allemand qu'en tant que la force de production de ses établissements industriels soit peu absorbée par les commandes françaises.

Cette tendance est plus profonde et plus compliquée que ne le suppose la *Gazette de Carlsruhe*. La feuille badoise en donne pourtant une raison qui a elle-même son importance.

Les industriels alsaciens-lorrains écoulent en France leurs produits par l'intermédiaire de maisons de commission qui ne demandent qu'un mois de crédit, tandis que les maisons de gros allemandes exigent un crédit de six à neuf mois.

La France offre donc à ses anciens départements, à ce point de vue comme à tant d'autres, des avantages qu'ils ne trouvent pas de l'autre côté du Rhin. La *Gazette de Carlsruhe* avoue même que le commerce allemand ne pourrait imiter, sous ce rapport, les procédés du commerce français.

Nous ferons remarquer à cette occasion que si la France reçoit les produits de l'industrie alsacienne, il existe entre elle et l'Alsace-Lorraine un autre lien non moins intime, puisqu'elle seule peut fournir à cette province, à des prix avantageux, les matières premières qu'elle met en œuvre. Nous ajouterons encore que c'est au moyen de notre navigation intérieure que l'industrie alsacienne-lorraine peut trouver sur la Méditerranée et même sur l'Océan Atlantique ses meilleurs débouchés.

Nous ne saurions trop insister sur ces faits et sur cette situation, au moment où les chambres de commerce se préoccupent de la grande ligne de navigation du Havre à la Méditerranée. Nos cinq départements de l'Est ont prouvé, par leur syndicat, qu'ils comprennent l'importance vitale de ces questions. Ceux qui sont baignés par la mer et par le Rhin ne les méconnaissent pas davantage, et le gouvernement, à son tour, ne doit pas oublier ce que nous pouvons faire au moyen du canal du Rhône au Rhin, pour rattacher de plus en plus à notre système commercial les intérêts de l'Alsace-Lorraine.

(Opinion.) Alex. BONNEAU.

#### VOLTAIRE ET VICTOR HUGO.

Le manifeste de M. Victor Hugo se termine par ces mots :

« Quelqu'un est plus grand que Thémistocle, c'est Socrate; quelqu'un est plus grand que César, c'est Virgile; quelqu'un est plus grand que Napoléon, c'est Voltaire. »

Un écrivain, ayant à apprécier l'œuvre de Voltaire, a publié un jour les réflexions suivantes :

« En littérature, il a élevé un de ces monuments dont l'aspect étonne plutôt par son étendue qu'il n'impose par sa grandeur. L'édifice qu'il a construit n'a rien d'auguste. Ce n'est point le palais des rois, ce n'est point l'hospice du pauvre. C'est un bazar élégant et vaste, irrégulier et commode ;

étalant dans la boue d'innombrables richesses... éblouissant et fétide, offrant des proscriptions pour les volapets. »

« Certes, si nous voulons bien parler d'un monument de ce genre avec admiration, on n'exigera pas que nous en parlions avec respect. »

« Nous plaindrions une cité où la foule serait au bazar et la solitude à l'église; nous plaindrions une littérature qui désertait le sentier de Corneille et de Bossuet pour courir sur la trace de Voltaire. »

« Loin de nous toutefois la pensée de nier le génie de cet homme extraordinaire. C'est parce que, dans notre conviction, ce génie était peut-être un des plus beaux qui aient jamais été donnés à aucun écrivain, que nous en déplorons plus amèrement le frivole et funeste emploi. Nous regrettons pour lui, comme pour les lettres, qu'il ait tourné contre le ciel cette puissance intellectuelle qu'il avait reçue du ciel. Nous gémissons sur ce beau génie qui n'a pas compris sa sublime mission... sur ce transfuge qui ne s'est pas souvenu que le trépid du poète a sa place près de l'autel. Et, ce qui est d'une profondeur et d'inévitable vérité, sa faute même renferme son châtiement. Sa gloire est beaucoup moins grande qu'elle ne devait l'être, parce qu'il a tenté toutes les gloires, même celle d'Erostrate. »

Et maintenant veut-on savoir le nom de l'écrivain qui porte ce jugement si juste et si admirablement rendu sur Voltaire ?

C'est Victor Hugo.

« Dans la réunion du 24, dit la *Correspondance Saint-Chéron*, M. Victor Hugo a déclaré qu'à son âge, on avait beaucoup de passé et peu d'avenir, et qu'il n'était pas difficile à son passé de répondre de son avenir. Mais de quel passé M. Victor Hugo entend-il parler ? Il a son passé légitimiste de la Restauration; son passé libéral du règne de Louis-Philippe; son passé jacobin de 1848, voilà trois passés qui rendent bien difficile de prévoir quel sera l'avenir de ce néo-radical pendant les quelques années qu'il peut avoir encore à vivre. »

« M. Victor Hugo a été très-applaudi quand il a dit que, pour défendre la République, il ne reculerait devant aucune des extrémités du devoir, ni devant les barricades, ni devant le tyran, ni devant la mort... Tout ce ridicule bavardage ressemble au jeu de pince-sans-rire et, depuis que M. Victor Hugo s'est fait révolutionnaire, il n'a pas manqué de barricades et il ne s'y est jamais trouvé. »

A l'occasion du 24 janvier, M. Victor Hugo s'est-il rappelé ce qu'après avoir peint le dix-huitième siècle comme une époque de corruption, il écrivait jadis sur Louis XVI :

« Il faut que la démoralisation universelle ait jeté de bien profondes racines pour que le ciel ait vainement envoyé vers la fin de ce siècle Louis XVI, ce vénérable martyr, qui éleva la vertu jusqu'à la sainteté. »

Le ministre de la guerre et le général Chanzy ont eu avant-hier une longue conférence avec le maréchal de Mac-Mahon pour traiter de diverses questions intéressant l'organisation militaire en Algérie.

Le samedi 7 février seront mises en adjudication les ruines du palais de la Cour des comptes, à Paris, brûlé sous la Commune, et qui n'avait pas coûté moins de 42 millions à construire. Il s'étendait, comme on sait, sur une surface de 40,000 mètres carrés.

Le même jour aura lieu une nouvelle tentative d'adjudication des terrains du ministère des finances, qui sont évalués à la somme de 9 millions.

Le *Bien public*, autrefois l'organe de M. Thiers, joue vraiment de malheur. Il y a un mois, il avait été acheté 64,000 francs par des pasteurs protestants. Mais il paraît que les Révérends ne s'entendent guère en journalisme, car chaque jour le *Bien public* éditait quelque balourdise et quelque fausse nouvelle; ils viennent de le revendre au chocolatier Menier, qui s'occupe beaucoup d'économie politique.

On lit, à ce sujet, dans le *Bien public* : « Nous apprenons à nos lecteurs que, par suite d'arrangements avec les propriétaires du journal, M. Menier entre dans la direction du *Bien public*. »

On mande de Bruxelles qu'une partie des troupes envoyées à Charleroi est rentrée lundi à Bruxelles. Le travail a repris dans la plupart des charbonnages du Hainaut.

Le gouvernement impérial de Berlin a résolu d'exercer dans toute l'étendue de l'empire les droits que lui confère la constitution de surveiller les chemins de fer allemands et de leur imposer toutes les mesures favorables aux intérêts nationaux économiques et stratégiques du pays.

La *Gazette de Cologne* nous apprend que la commission chargée par le ministre Falk de la réforme de l'orthographe allemande a clos le 15 ses séances. La commission s'est prononcée définitivement pour la suppression de toutes les lettres qui n'ont pas une utilité absolue.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

#### ELECTIONS SENATORIALES.

Dimanche prochain, 30 janvier, aura lieu, au chef-lieu de chaque département, l'élection des sénateurs.

Le lieu de réunion sera indiqué sur les lettres de convocation adressées aux électeurs et par un avis inséré, en temps utile, dans les journaux du département.

Ouverture de la séance. — La salle du vote sera ouverte à huit heures du matin; tous les électeurs présents seront admis.

Durée du premier tour de scrutin. — Après le vote général des électeurs, il sera procédé, s'il y a lieu, à un ou plusieurs rappels. En tous cas, le scrutin restera ouvert jusqu'à midi.

Le dépouillement suivra immédiatement la clôture du scrutin.

Conditions pour être élu au premier tour de scrutin. — Nul n'est élu sénateur au premier tour de scrutin, s'il ne réunit : 1° la majorité absolue des suffrages exprimés; 2° un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits.

Second tour de scrutin. — Si le nombre des candidats réunissant le minimum de voix mentionné ci-dessus restait inférieur au nombre des sénateurs à élire, le président, avant que l'assemblée ne se sépare, annoncera que la séance sera reprise à deux heures.

Le second tour de scrutin ne doit durer que deux heures. Il sera fermé à 4 heures. Les conditions à remplir pour être élu au second tour sont exactement les mêmes : 1° majorité absolue des suffrages; 2° nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits.

Troisième tour de scrutin. — Si l'élection n'est pas encore complète au second tour, un troisième scrutin sera ouvert à six heures et fermé à huit heures. A ce troisième tour, la majorité relative suffira, et, en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé sera élu.

La loi du 2 août, il est essentiel de le remarquer, n'a pas institué, en pareil cas, de ballottage; il en résulte qu'au troisième tour, comme aux deux premiers, les suffrages des électeurs pourront se porter sur des candidats dont le nom n'aurait pas figuré dans les premières épreuves.

Indemnités allouées aux délégués. — Les délégués qui auront pris part à tous les scrutins pourront, s'ils le requièrent, recevoir une indemnité de déplacement. Cette indemnité n'est accordée qu'aux délégués ou aux suppléants; les électeurs de droit ne peuvent donc y prétendre. Elle est, on le sait, la même que celle accordée aux jurés, c'est-à-dire 2 fr. 50 par myriamètre parcouru tant en allant qu'en revenant, soit 5 francs par myriamètre parcouru.

#### CHEMINS DE FER DE LA VENDÉE.

### ELECTIONS SENATORIALES.

La Compagnie des chemins de fer de la Vendée a l'honneur d'informer MM. les délégués, et MM. les délégués suppléants pour les élections sénatoriales, que les gares et stations de la Compagnie de la Vendée leur délivreront, sur la présentation de leur lettre de convocation, des billets d'aller et retour, sur tout le réseau, réduits de 50 p. 100.

Ces billets seront délivrés les vendredis 28, samedi 29 et dimanche 30 janvier 1876; ils

de la défiance et de la ruse.

Ses yeux gris, couverts de paupières qu'il tenait pour le plus souvent à demi baissées, son nez busqué, sa bouche mince, ses mouvements anguleux, son vêtement d'une vétusté manifeste, mais d'une propreté irréprochable, faisaient de lui le type complet de ces marchands, connaissances habiles, qui flairent un tableau de maître sous une couche de badigeon, et vendent aux riches héritiers, ambitieux du titre d'amateurs, des galeries de cent mille écus qui leur reviennent à trois mille francs.

Si occupé qu'il fût de son négoce, le bonhomme Sémegrain, bien connu des experts de l'Hôtel des ventes, des étrangers faisant la course aux chefs-d'œuvre et des artistes modernes à la recherche d'un débouché, gardait cependant dans son cœur, demeuré vulnérable, une affection paternelle pour Muguette, la fille unique de Justine Rabotte, sa sœur.

Comme il ne s'était pas marié, le brocanteur, en vieillissant, s'attachait davantage à l'héritière des billets de banque qu'il entassait dans son coffre-fort.

Muguette, sans y lâcher, exerçait sur lui une influence dont il ne cherchait pas à se défendre.

Souvent il se demandait s'il ne devrait pas l'arracher à la vie pénible qu'elle menait à la campagne pour lui donner place et emploi dans son magasin d'objets d'art et de curiosités.

L'écorce rustique dont la nature intelligente de Muguette s'était revêtue, par l'habitude du travail aux champs et à la ferme, était l'unique cause du retard que mettait l'oncle Sémegrain à l'accomplissement de son projet en faveur de l'amie de Maurice; il l'ajournait, mais n'y renonçait pas.

Chaque année, depuis qu'elle avait atteint l'âge de douze ans, celle-ci passait à Paris un mois de vacances.

Au milieu des merveilles entassées dans le magasin du brocanteur, elle s'initiait aux belles et curieuses choses dont il faisait collection. Le goût lui tenait lieu de savoir.

Sans doute elle ne pouvait dire précisément pourquoi tel tableau avait une valeur, pourquoi telle statuette était en tout point réussie; mais elle possédait si bien le don naturel du goût, qu'elle jugeait sans erreur, et, devant quelque objet d'art que ce fût, l'impression produite lui révélait la perfection de l'œuvre.

Sémegrain se plaisait à développer chez sa nièce le sentiment artistique; mais malheureusement les leçons du brocanteur expert devaient cesser quand arrivait le terme fatal des vacances, et Muguette rentrait alors à la ferme pour y reprendre son existence active.

Il y avait loin de ses faneries dans le magasin de curiosités au labour des champs, aux soins de la cuisine du logis et à ceux que nécessitait la bonne

tenue de la basse-cour; mais le souvenir des belles choses qu'elle avait vues chez son oncle ne s'effaçait pas, et il lui suffisait de fermer les yeux pour se retrouver au milieu de ce sanctuaire de l'art sérieux et de la fantaisie artistique, qui égalait dans son estime les merveilles du palais des Mille et une nuits.

C'était jour de marché; Muguette se trouvait seule à la ferme quand Sémegrain y fit son entrée.

Sa première parole, après qu'il eût embrassé la fillette, fut : « J'ai faim. »

Un moment après, le vin était tiré, le couvert dressé, et l'omelette dorée fumait sur la table.

— Comme ça, petite, dit le bonhomme en même temps qu'il faisait honneur à la collation si diligemment préparée par Muguette, c'est pour avoir mon avis sur une statue à laquelle travaille ton voisin Maurice que tu te permets de me faire venir de Paris à Barbizon ?

— Tout juste, mon bon oncle, et vous n'en êtes pas fâché, puisque cela vous fournit l'occasion de me voir avant mes vacances prochaines; mais il faut que le sujet de votre visite reste un secret entre nous deux. M<sup>me</sup> Catherine, la mère de mon mignon parrain, croit à l'avenir de son fils comme à parole d'Évangile, et elle supposerait que je n'ai pas d'amitié pour elle si j'osais avoir l'air d'en douter. Quant à M. Maurice, il est si sûr de son talent que quand il en parle on dirait qu'il ne touche pas

du pied la terre. Leur confiance à tous deux devrait me rassurer, et cependant...

— Cependant, Muguette ne partage pas absolument la bonne opinion de la dame Catherine et de l'artiste son voisin.

— C'est vrai, mon oncle; s'il ne s'agissait que de ce qui regarde l'ambition de M. Maurice, je me dirais : il n'y a pas de mal à ce qu'un jeune artiste vise d'abord plus haut qu'il ne peut atteindre, vu que, plus tard, il ne descendra jamais aussi bas que s'il ne se fût proposé que de se tenir terre à terre. Ce qui m'inquiète et me fait grande pitié, c'est quand je vois M<sup>me</sup> Catherine, qui a été si riche, diminuer tous les jours sa dépense. Elle a tout vendu pour faire de son fils un homme célèbre; cela n'aboutit pas selon son espérance, et la misère est proche. Je voudrais vous intéresser à nos chers voisins.

(La suite au prochain numéro.)

seront  
nier tr  
Tou  
  
Re  
  
Mo  
40 he  
Sau  
8 heu  
Vih  
malin.  
Sau  
à 8 he  
Sau  
vriér,  
Gen  
du ma  
Dou  
matin.  
  
1  
Une  
bruits  
dit qu'  
des r  
questi  
des n  
1876.  
Il n  
territo  
mée s  
pour  
chef-li  
  
Sar  
de 24  
Passa  
douve  
cette r  
  
Lou  
49 cou  
pelé C  
Guesn  
Le n  
couché  
arriva  
sureux  
nes fill  
rencor  
chapp  
A ce  
revenu  
le non  
— Tou  
serpe  
cou, a  
reuse  
du tro  
Un  
couru  
menac  
céné,  
dans  
lui.  
Tou  
à cou  
  
PP  
1<sup>re</sup> cla  
  
2 2  
3 0  
6 2  
7 7  
8 7  
9 7  
10 2  
10 8  
11 4  
12 5  
12 5  
12 3  
  
3 1  
6 1  
9 1  
9 1  
12 1  
18 1  
26 1  
30 1



**CRÉDIT GÉNÉRAL** — La maison ABEL PILON, de Paris, par une excellente combinaison, offre à tous son concours. (Voir aux annonces.)

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

**REVALESCIÈRE**

Vingt-huit ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellauro, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, M. le professeur docteur Bencke, etc., etc.

N° 49,842 : M<sup>me</sup> Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies,

asthme, toux, flatul, spasmes et nausées. — N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Cure N° 80,416.

M. le docteur F.-W. Bencke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, fait le rapport suivant à la clinique de Berlin, le 8 avril 1872 :

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation et la vie d'un de mes enfants à la Revalescière Du Barry.

« L'enfant, à l'âge de quatre mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continuels qui résistaient à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a immédiatement arrêté les vomissements et complètement rétabli sa santé en six semaines de temps. Elle est quatre fois plus nutritive que la viande.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière rafraichissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et les vomissements, même en grossesse ou en mer. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat or-

dinaire, sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 52 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. Common, rue Saint-Jean; M<sup>me</sup> GONDRAND, rue d'Orléans; M. BASSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup>, 26, place Vendôme, Paris.

Évitez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique Revalescière Du Barry, sur les étiquettes. (531)

**Marché de Saumur du 22 Janvier.**

Froment (l'ha) 77 k. 19	Huile chene. 50	—
2 <sup>e</sup> qualité. 74	Huile de lin. 50	—
Seigle. 75	Graine tréfle 50	70
Orges. 65	— luzerne 50	70
Avoine, bar. 50	Foin (h. bar.) 780	140
Fèves. 75	— Luzerne 780	110
Pois blancs. 80	Paille. 780	70
— rouges. 80	Amandes. 50	—
Graine de lin. 70	Cire jaune. 50	250
Farine, culas. 137	Chanvres 1 <sup>er</sup>	—
Colza. 65	qualité (52 k. 500) 58	—
Chenevis. 50	2 <sup>e</sup> 50	—
Huile de noix. 50	3 <sup>e</sup> 45	—

**COURS DES VINS.**

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1875.	1 <sup>re</sup> qualité	à	à
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	à 85
Ordin., env. de Saumur 1875.	1 <sup>re</sup> id.	à	à 55
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	à 45
Saint-Léger et environs 1875.	1 <sup>re</sup> id.	à	à 55
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	à 45
Le Puy-N.-D. et environs 1875.	1 <sup>re</sup> id.	à	à 45
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	à 40
La Vienne. 1874.	1 <sup>re</sup> id.	à	à 35

BOUGES (2 hect. 20).

Souray et environs, 1874	1 <sup>re</sup> qualité	à	à
Champigny, 1874	1 <sup>re</sup> id.	à	à
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	à
Id. 1874	1 <sup>re</sup> id.	à	à
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	à
Varrains, 1875	1 <sup>re</sup> id.	à	à
Varrains, 1875	2 <sup>e</sup> id.	à	à
Bourgnell, 1875	1 <sup>re</sup> qualité	à	à
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	à
Id., 1874	1 <sup>re</sup> id.	à	à
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	à
Restigné	1 <sup>re</sup> id.	à	à
Chinon, 1875	1 <sup>re</sup> id.	à	à
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	à
Id. 1874	1 <sup>re</sup> id.	à	à
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à	à

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

**Service d'hiver.**

**Départs de Saumur pour Poitiers**  
6 heures 20 minutes du matin.  
11 — 30 —  
1 — 45 — du soir.  
7 — 40 —

**Départs de Poitiers pour Saumur**  
5 heures 35 minutes du matin.  
10 — 45 —  
12 — 30 — du soir.  
6 — 20 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 JANVIER 1876.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre. . . . .	66	45	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov. . . . .	735	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	731	25	1
4 1/2 % jouiss. septembre. . . . .	97	25	»	Crédit Mobilier. . . . .	191	25	1	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	610	»	17
5 % jouiss. novembre. . . . .	105	50	»	Crédit foncier d'Autriche. . . . .	500	»	»	Société autrichienne, j. janv. . . . .	640	»	»
Obligations du Trésor, t. payé. . . . .	470	»	»	Charbonn. 400 fr. p. j. aout. . . . .	330	»	»	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dép. de la Seine, emprunt 1857. . . . .	230	»	»	Est, jouissance nov. . . . .	578	75	1	Orléans. . . . .	316	25	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860. . . . .	495	»	»	Paris-Lyon-Méditerran., j. nov. . . . .	982	50	2	Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	343	50	»
— 1865, 4 % . . . . .	509	»	»	Midi, jouissance juillet. . . . .	715	»	5	Est. . . . .	312	»	»
— 1869, 3 % . . . . .	364	75	»	Nord, jouissance juillet. . . . .	1205	»	»	Nord. . . . .	316	50	»
— 1871, 3 % . . . . .	340	»	»	Orléans, jouissance octobre. . . . .	1008	75	1	Ouest. . . . .	312	»	»
— 1875, 4 % . . . . .	472	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65. . . . .	632	50	3	Midi. . . . .	312	»	»
Banque de France, j. juillet. . . . .	3870	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill. . . . .	1128	75	3	Deux-Charentes. . . . .	284	50	»
Comptoir d'escompte, j. aout. . . . .	627	50	2	Compagnie parisienne du Gaz. . . . .	33	50	»	Vendée. . . . .	240	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill. . . . .	487	50	2	Société Immobilière, j. janv. . . . .	285	»	»	Canal de Suez. . . . .	522	»	»
Crédit foncier colonial, 250 fr. . . . .	370	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill. . . . .	285	»	»				
Crédit foncier, act. 500 f. 350 p. . . . .	900	»	»								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR**

(Service d'hiver, 20 décembre)

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**  
3 heures 8 minutes du matin, express-omnibus.  
6 — 45 — — — — —  
9 — 1 — — — — —  
1 — 33 — — — — — soir, omnibus.  
4 — 19 — — — — —  
7 — 17 — — — — — express-omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**  
3 heures 35 minutes du matin, omnibus-omnibus.  
8 — 30 — — — — — omnibus.  
9 — 41 — — — — — express-omnibus.  
4 — 44 — — — — — soir, omnibus.  
10 — 28 — — — — — express-omnibus.  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à

Tribunal civil de première instance de Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur.

**Séparation de corps et de biens.**

D'un jugement du tribunal civil de première instance de Saumur, en date du treize janvier mil huit cent soixante-seize, enregistré et signifié; Ledit jugement, rendu contradictoirement, et au profit de M<sup>me</sup> Françoise Dolivet, épouse du sieur Pierre Dolivet, boucher, demeurant à Saint-Cyr-en-Bourg, contre ledit sieur son mari;

Il appert que :

Séparation de corps et de biens a été prononcée entre les époux Dolivet au profit de la femme.

Pour extrait conforme aux prescriptions de l'article 872 du Code de procédure civile, certifié par M<sup>e</sup> Chedeau, avoué, soussigné, demeurant à Saumur, comme ayant occupé pour la dame Dolivet dans l'instance en séparation de corps dont s'agit.

Saumur, le vingt-six janvier mil huit cent soixante-seize.

(35) CHEDEAU.

**AVIS**

La Direction générale du Comptoir COMMERCIAL, dont le siège a toujours été, jusqu'à présent, à Rouen, est transférée à Saumur, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1876.

M. G. DOUSSAIN, directeur général, quai de Limoges, 49, à Saumur. (650)

**RIELLANT**

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

**CRÉDIT GÉNÉRAL**

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE

**CINQ FRANCS PAR MOIS**

JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurs, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

- La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.
- Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.
- Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr.
- DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.
- Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.
- Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et colorées, broché. 80 fr.
- Causés célèbres illustrés, 7 vol. 49 fr.
- Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés. 390 fr.
- PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 120 fr.
- BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes, 4 vol. in-8°. 42 fr.
- L'Ecole normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr.
- BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 24 vol. in-8°. 480 fr.
- CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées, 9 gros vol. in-8° Jésus. 400 fr.
- MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida. 10 magnifiques vol. in-8°. 80 fr.
- MICHAUD. Biographie, 45 volumes in-8°. 360 fr.
- MARTIN (Henry). Histoire de France, 47 vol. in-8° avec gravures. 118 fr.
- LAMARTINE. Correspondance, Mémoires et Poésies, le tout in-8°, 7 volumes in-8°. 32 fr. 50.
- LAROUSSE. Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle, 45 vol. 600 fr. 20 francs par mois.
- DURUY. Histoire de France populaire et contemporaine, 8 vol. in-4° illustré, 60 fr.
- SEGUR (de). Histoire universelle, 7 vol. 37 fr. 50.
- DANGEAU. Journal de l'histoire de la cour de Louis XIV, 49 vol. in-8°. 114 fr.
- LUNES (de). Mémoires sur la cour de Louis XV, 17 vol. in-8°. 102 fr.

OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEMERRE, ETC.

**CRÉDIT MUSICAL**

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.

La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.

Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par Moschiesi : Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 14 volumes grand format. Prix : 80 fr. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

**REVUE**

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE

**DE L'ANJOU**

Publiée sous les auspices du Conseil général

NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE.

Paraît le 15 de chaque mois et forme chaque année deux beaux volumes in-8°

ABONNEMENT : Un an, 12 fr.

A la librairie de E. BARASSÉ, rue Saint-Laud, 85, Angers.

**COMPTABILITÉ-DUCHÂTEAU**

La Comptabilité-Duchâteau est la dernière expression de la simplicité de l'exactitude, réunies dans une même méthode, où, au moyen de lectures restreintes et faciles de la méthode dite en partie simple, on obtient tous les avantages de la méthode en partie double.

Elle convient à la fois au grand et au petit commerce, et satisfait également les maisons de gros et les plus petites maisons. — Elle convient aux petits comptes des particuliers et chefs de famille, tels que rentiers, instituteurs, curés, avocats, médecins, huissiers, agriculteurs, propriétaires, fermiers, maisons d'éducation, communautés religieuses, etc.

Par son extrême simplicité, elle réduit le travail d'un tiers au moins la partie simple, et des deux tiers sur la partie double. Il y a donc économie de plus de soixante pour cent sur les méthodes ordinaires en partie double qui permet de réduire le personnel de plus de moitié.

Un mécanisme tout nouveau, applicable au Journal, rend inutile le Grand-Livre tous les Comptes Généraux, y compris les Effets à recevoir. Les Effets à payer qui se trouvent réunis en un compte unique sous le titre de Portefeuille.

Grâce aux Balances diverses et aux Situations journalières pour le Portefeuille et la Caisse, les écritures sont arrêtées chaque soir, ce qui coupe court aux erreurs et permet d'établir, à tout instant et en quelques minutes, l'Inventaire général dont le travail, d'ordinaire si considérable, est supprimé.

Cette méthode de Tenue des Livres est du reste accessible à toute intelligence, et peut s'apprendre sans maître en quelques jours; avec un maître c'est l'affaire de quelques heures.

S'adresser à M. Duchâteau, à Narbonne (Aude).

Un volume in-8° cartonné et franco par la poste : 5 francs.

M. Duchâteau est en état de fournir des comptables de l'un et de l'autre sexe aux maisons qui en font la demande, 15 jours à l'avance.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1829; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

**BANDAGES HERNIAIRES**

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>me</sup> V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M<sup>me</sup> V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet  
Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

LE MAIRE.